

Le 18 juin 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Dépôt par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (« FCEI »)
de sa demande de renseignements no. 2 (« DDR no. 2 »)**

**Dossier: R-4334-2026 - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement
et de modification des conditions de service et tarif d'Énergir, S.E.C., à compter du 1^{er}
octobre 2026**

Chère consœur,

Pour donner suite à la décision procédurale D-2026-057 (pièce A-0016) de la Régie de l'énergie, la FCEI dépose sa DDR no. 2 en lien avec le présent dossier.

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI